Abbaye La Persévérante - Montheron

Abbé-Président : M. Eric Loup - Place du Motty 25 - 1024 Ecublens - 079.212.67.80
Trésorier : Dan Loup-Ch. du Mâcheret 112-1093 La Conversion - +41 79 725 19 42
Greffier : M. Roger Vittoz - Ch. de la Plaine 4a - 1055 Froideville - 021.905.48.56
079 840 98 20

www.abbaye-montheron.ch info@abbaye-montheron.ch

Assemblée Générale 2023

7 mars 2023, 20h15
Restaurant L'Orée des Bois, Montheron

Ordre du jour :

1. *Appel nominal*
2. *Adoption des PV de l'assemblée générale 2022 et de l'AG extraordinaire du 19 juin 2022*
3. *Admissions - démissions - exclusions*
4. *Rapport de l'Abbé-Président*
5. *Rapport du responsable des tirs*
6. *Rapport du Trésorier*
   a) *Comptes de la fête 2022*
   b) *Comptes 2021 - 2022*
7. *Rapport de la Commission de contrôle*
8. *Approbation de la gestion et des comptes, décharge au Trésorier et au Conseil*
9. *Fixation des finances d'entrée, de passation, des bonifications et indemnités, des cotisations*
10. *Nominations statutaires :*
    a) *Conseil (élu en 2022 pour la période 2022 - 2025)*
    b) *Abbé-président*
    c) *Commission de contrôle*
    d) *Honorariat (vétéran, honoraire 25/50 ans, honneur)*
11. *Célébration de la Fête 2024, décision de principe*
12. *Propositions individuelles et divers*

Bienvenue

L'Abbé-président ouvre la séance à 20h23 en souhaitant la bienvenue à toutes et à tous. Il relève qu'une grande partie des membres ont mis le brassard !

Il salue en particulier nos membres d'Honneur

Roland Loup, André Mottaz, Jean-Louis Martin (absent), Gilbert Staehli (excusé), Frédéric Staehli

Il remercie les Persévérants qui ont pris la peine de s'excuser. Hubert Reymond, banneret, est excusé.

Il remercie les patrons pour la mise à disposition de la salle du Restaurant l'Orée des Bois de Montheron

L'Assemblée a été régulièrement convoquée par lettre personnelle contenant l'ordre du jour. Comme ce dernier ne suscite aucune remarque, il sera suivi.

1. **Appel nominal**

L'Abbé-président passe la parole au trésorier Dan Loup

2. **Adoption Procès-verbal 15 mars 2022**

Le PV de l'AG 2021 était à disposition au téléchargement sur le site de l'Abbaye en lien sur la première page du site.

L'Abbé-président passe la parole au Greffier qui demande si quelqu'un de l'Assemblée souhaite une lecture des PV. Ce n'est pas le cas. Le greffier signale que le PV 2022, document important pour l'Abbaye en raison de la refonte des statuts, comporte une omission de taille: il manque la date et le lieu de l'AG 2022. Le soussigné a déjà procédé à la modification, mais comme il n'est pas possible de modifier un PV sans en référer à l'Assemblée, la proposition est soumise à discussion et approbation. L'ajout de la date et du lieu est accepté sans discussion.

Résultat appel nominal 48 présents

3. **Admissions démissions et exclusions**

Modifications de l'effectif :

a) **Décès**

M. Jean Gaussens, le 18 septembre 2022
M. Raymond Girard, le 11 décembre 2022
M. Edmond Martin, Abbé-président d'Honneur, le 18 décembre 2022

Pour ces confrères disparus, l'Assemblée observe une minute de silence

b) **Démissions**

3 Persévérants ont choisi de quitter notre société, il s'agit de :

Borgeaud Pierre-Louis
Karlen Roland
Stauffer Jean-Michel

c) **Exclusions**

Le Conseil propose une exclusion : Tony Mercuri.
L'exclusion est votée à l'unanimité.

d) Admissions

Chaque candidat se lève à l'appel de son nom *(attention si entré lors de la Fête et donc a déjà reçu son brassard, doit être validé par l'AG).*

Entrés lors de la Fête 2022

Nom	**Prénom**
Betticher	Yann
Blaser	Eric
Borgeaud	Florian
Brunner	Sophie
Chabloz	Claude
Chamot-Furiani	Virginie
Cherpit	Loïc
Clément	Christian
Clerc	Nathan
Jaton	Céline
Leopizzi	Stéphane
Michon	Quentin
Rey	Vincent
Witzig	Jessica
Clément	Boris
Jeanneret	Charles
Niederhauser	Bastien
Staubli	Brayan

Demande d'admission AG

Il n'y a pas de demande ce soir.

Bienvenue et longue vie au sein de l'Abbaye la Persévérante.

Résumé et état des effectifs

Effectifs

AG extra 2022	110	
Décès		3
Démissions		3
Exclusions		1
Admissions		0
AG 2023		**103**

4. Rapport Abbé-Président

Chers Amies Persévérantes, Chers Amis Persévérants

En ouverture de ce rapport, j'aimerais revenir sur notre Fête 2022 à Froideville.

En premier lieu, j'aimerai encore une fois adresser de très vifs remerciements aux intervenants : la société de tir Froideville Tir sportif ; la société de jeunesse ; la commune de Froideville ; la famille Martin ; la fanfare de Froideville ; les demoiselles et damoiseau d'honneur, le Conseil et tous les participants ainsi que les généreux donateurs pour la tombola et les Persévérants de Froideville.

Cette édition a été une belle occasion d'accueillir 17 nouveaux membres, dont 4 dames. Il a ainsi soufflé une certaine euphorie sous la cantine lors de l'assemblée générale extraordinaire, une première dans l'histoire de notre Abbaye. Cette nouveauté a été je crois une belle réussite. Elle a permis à quelques non-tireurs de rejoindre la fête et de partager des moments très conviviaux.

La présence et la participation des Jeunesses a également, comme nous l'avions vécu 4 ans plus tôt à Chapelle, stimulé une chaleureuse ambiance, prouvant encore une fois les liens inter-générationnels d'une société telle qu'une Abbaye vaudoise.

Ceci est de bonne augure dans la perspective de la pérennité de notre association, mais aussi dans l'espoir de pouvoir fêter joyeusement le 175ème anniversaire en été 2025. À ce sujet, toute proposition est bienvenue quant aux diverses actions qui pourraient être organisées, de même que toute aide pour l'organisation de cette commémoration. N'hésitez donc pas à vous annoncer vers moi.

Il est bien évidemment difficile lors d'un rapport de Président de passer sous silence les conflits armés, qui plus est quand ils se déroulent sur notre continent, faisant ressurgir chez nos Anciens des souvenirs pénibles et tristes. Alors que nous pouvions croire être à l'abri de telles horreurs en Europe, faisant ainsi réduire dans nombre de pays le maintien et la réparation d'une armée prête à défendre le territoire national, force est de constater que l'histoire ne fait que se répéter, avec toujours en toile de fond la nécessité pour certains hommes de garantir, augmenter ou démontrer un pouvoir qui finalement rend fou.

La solidarité c'est ainsi pas seulement tout autre noble cause que celle d'aider les autres, mais c'est aussi d'être ensemble solidaires pour notre Patrie, par respect également pour celles et ceux qui ont construits, défendus et développé notre Pays.

Chacune et chacun doit être investi de cette mission. Notre Abbaye, c'est un moyen d'y contribuer modestement mais sûrement. C'est pourquoi il est important qu'elle vive, que nous la fassions vivre, apportant ainsi notre petite pierre à l'édifice qu'est la Suisse.

Dans cet esprit, je vous souhaite de la réussite dans vos démarches menant à augmenter le nombre de nos membres pour assurer la pérennité de cette belle association.

Vive La Persévérante de Montheron !

5. **Rapport du responsable des Tirs**

L'Abbé-président a grand plaisir à donner pour la première fois la parole à notre nouveau responsable des tirs Gilles Pache.

6. **Rapport du Trésorier**

Lors des AG en année impaire, il s'agit d'une présentation de bouclement.

La parole est donnée à Dan Loup

7. **Rapport de la Commission de contrôle**

La Commission est composée de François Barrat (2e exercice), Edmond Martin (décédé) et Tony Giddey. Le membre suppléant est Guy Clerc.

François Barrat s'exprime au nom de la Commission.

La Commission propose d'accepter les comptes et d'en donner décharge aux Trésorier, au Conseil.

8. **Approbation de la gestion et des comptes, décharge au Trésorier et au Conseil**

L'Abbé-président ouvre la discussion. La discussion n'est pas demandée

Merci aux Persévérants d'approuver la gestion et les comptes, ainsi que de donner décharge au Trésorier et au Conseil en levant la main. Les propositions de la Commission sont acceptées à l'unanimité.

9. **Fixation des finances d'entrée, de passation, des bonifications et indemnités, des cotisations**

L'année dernière nous avons modifié les conditions financières rappelées ci-dessous :

- la finance d'entrée est de CHF 50.-
- celle de passation de CHF 20.-.
- pas de cotisation annuelle
- facturation du brassard à celui qui n'en a pas à CHF 40.-

Le Conseil propose de conserver le statu quo

La discussion est ouverte. Il n'y a aucune objection.

La proposition est acceptée à l'unanimité.

10. Nominations statutaires

10.1. Conseil

Membres du Conseil

Les membres du Conseil ont été élus, conformément aux statuts, pour une période de 4 ans allant de 2022 à 2025.

Nous tenons déjà à informer que plusieurs postes seront repourvoir lors de l'AG 2026, soit au terme de la période et après les commémorations du 175ème anniversaire.

Aucun candidat ne se présente spontanément, mais la réflexion est ouverte…

Abbé-président

Le Conseil étant complet et aucun membre du Conseil n'ayant émis la volonté de prendre cette place, le lieutenant d'Abbaye propose la réélection d'Eric Loup à cette fonction. Ce dernier est élu par acclamation.

10.2. Commission de contrôle

Composée de François Barrat (dernier exercice), Edmond Martin (décédé) et Tony Giddey. Le membre suppléant est Guy Clerc.

Nous devons remplacer François Barrat qui est arrivé au bout de son mandat.

Nous proposons ainsi de nommer MM. Tony Giddey et Guy Clerc. Nous attendons une proposition pour le 3ème membre ainsi que pour le membre suppléant.

Elections : Claude Chabloz sera suppléant et Virginie Chamot-Furiani devient membre de la Commission

10.3. Honorariat

10.3.1. Vétéran

Un sociétaire atteignant 60 ans devient **vétéran**.

En cette année 2023, nous en avons deux

CLEMENT Christian
GALLANDAT Alexandre

10.3.2. Honoraire 25 ans

Les membres qui ont accompli 25 ans de sociétariat accèdent au rang de « membre **honoraire** » entrés en 1998

Nous en avons trois !

CHATELAN Yves

IMHOF Andreas
REYMOND Hubert

Ils recevront le signe distinctif lors de la prochaine fête.

10.3.3. Honoraire 50 ans

Enfin, les **honoraires** en OR sont ceux qui ont accompli 50 ans de sociétariat ! entré en 1973,

Aucun membre ne remplit les conditions,

10.3.4. Membre d'Honneur

Aucun membre n'est proposé,

L'Abbé-président saisit ce point de l'ordre du jour pour féliciter nos plus anciens des anciens.

Roland Loup, membre d'Honneur, né en 1929, est notre doyen âge et va fêter demain ses 94 ans; il l'est aussi en sociétariat puisqu'entré en 1947, soit 76 ans de sociétariat.

Les dauphins sont pour l'âge, Christian Goetz, né en 1933 et pour le sociétariat Rémy Gilliard, entré en 1958 (ce qui fait 65 ans de sociétariat !)

Encore bravo et acclamations pour lesdites personnes.

11. Célébration de la Fête 2024, décision de principe

Proposition du Conseil :

Le Conseil est partagé puisqu'une forte minorité de ses membres n'est pas favorable à l'organisation de la Fête 2024 en raison des commémorations du 175ème qui auront lieu en 2025

La discussion est ouverte:

Renato Martinet se sent mis devant le fait accompli. Il demande si une fête 2024 complique les choses. Il aimerait savoir ce qui se prépare pour l'avenir. L'Abbé-président lui donne les informations générales car il n'y aucun engagement pris pour l'instant.
Renato Martinet propose de faire une fête en 2025, mais chaque fête est approuvée à l'AG de l'année en cours.

Quel sera le tournus des communes demande Jean-Paul ? Toutes les communes ne sont pas équipées pour accueillir tous les Persévérants.

Jean-Daniel propose de monter une cantine, mais les coûts sont importants. Toutes les options seront étudiées.

François B propose de privilégier la fête du 175e.

Philippe pense qu'il faut garder 2024 et 2026, et celle du 175e.

Christophe signale que c'est un gros travail. Ne faut-il pas concentrer les efforts ? Faut-il conserver le tournus des communes.

André remarque qu'il y a une bonne ambiance au stand. Il pense qu'il faut faire deux fêtes sur un jour au stand par exemple.

Alexandre appuie ce qui vient d'être dit par André. Il faut garder la dynamique des nouveaux membres.

Faut-il organiser la fête en 2024.? La question est soumise au vote.
La fête 2024 est acceptée sans opposition.
Le Conseil avisera pour organiser une fête 2024 simplifiée.

12. Propositions individuelles et divers

Aucune proposition n'a été émise avant l'assemblée. Cependant l'Abbé-président demande si un Persévérant désire s'exprimer

Renato se porte volontaire pour l'organisation de la fête 2025.

Robin cherche des bénévoles pour Cutigny; on peut s'inscrire sur le site de la Jeunesse.

Le Conseil a plaisir à offrir la verrée qui suit.

Merci, bonne soirée

La séance est levée à 21h21

Eric Loup
Abbé-président

Roger Vittoz
Greffier

Abbaye La Persévérante de Montheron

Annexes
I. Rapport du responsable des tirs

Assemblée générale du 07.03.2023 — Gilles Pache

Info spéciale :

Le plus jeune tireur :	Matthieu BERGER	né en 2008 ->	14 ans au moment de la fête
Le plus sage :	Fernand CLERC	né en 1949 ->	72 ans au moment de la fête

Résultats du tir Abbayes vaudoises :

Classement général (pas classés car trop petite équipe) : 58ème

Classements indivuduels :

- Armes sportives :
  - 7ème 96 pts 6 dix Martinet Renato AL
  - 27ème 94 pts 4 dix Cherpillod Laurent Stand
- Mousqueton, Fass 57/03 (ring) :
  - 16ème 94 pts 4 dix Ducommun Philippe Fass-57/03
- Fass 90, Fass 57/02 :
  - 238ème 84 pts 0 dix Gallandat Alexandre Fass-90
  - 260ème 83 pts 1 dix Loup Eric Fass-90

Résultats du tir FVJC :

Classement général :

		Total	Fédé	Sté	Bohn
7ème	Martinet Renato	1394	461	835	98
8ème	Berger Christophe	1393	446	855	92
17ème	Cherpillod Laurent	1378	436	851	91
22ème	Ducommun Philippe	1375	451	825	99

Assemblée générale du 07.03.2023 — Gilles Pache

Tout d'abord je souhaite remercier chaleureusement au nom du comité et de l'abbaye, la société de tir de Froideville et ses membres pour leur accueil et leur travail au stand lors de notre fête. C'est grâce à leur collaboration généreuse que nous pouvons profiter pleinement des tirs. J'aimerais aussi les remercier personnellement pour avoir supporté mes erreurs pour mes débuts au sein du comité comme responsable des tirs.

Lors de la fête c'est 53 membres + 23 invités, jeunes et jeunesse qui représente la participation de 76 tireuses et tireurs pour cette fête 2022 !

Nous avons distribué 18 médailles dont :

- 2 distinctions Or :
  - Christophe BERGER
  - Dan LOUP
- 7 distinctions Argent :
  - Philippe DUCOMMUN
  - Laurent CHERPILLOD
  - Andreas IMHOF
  - Pierre TROUILLOUD
  - Florian BORGEAUD
  - Renato MARTINET
  - Gilles PACHE

Pour nos têtes de classement :

- Pour la cible Abbaye :
  - Philippe DUCOMMUN 368/400 - 96
  - Laurent CHERPILLOD 353/400 - 94
  - Andreas IMHOF 351/400 - 90
- Pour la cible Talent :
  - Renato MARTINET 853/900 - 289
  - Laurent CHERPILLOD 834/900 - 284
  - Christophe BERGER 814/900 - 277
- Pour le coup centré :
  - Stéphane LEOPIZZI 100/100
  - Dan LOUP 98/100
  - Philippe DUCOMMUN 96/100
- Pour la surprise :
  - Dan LOUP 519/600 - 100
  - Renato MARTINET 517/600 - 97
  - Gilles PACHE 514/600 – 100
- Pour les jeunesses (en équipe de 4) :
  - 1er Bretigny 1 3066 / 4000
  - 2ème Cugy 1 2887
  - 3ème Froideville 1 2530

II. Rapport du trésorier

Abbaye La Persévérante de Montheron

Rapport du Trésorier pour l'exercice 2021-2022

Monsieur l'Abbé-Président,

Chers Amis Persévérants,

Pour cet exercice, j'ai pu officier en titre de trésorier depuis la dernière assemblée générale.

Aux produits, les cotisations, atteignent le montant de CHF 2'460.-. Ce montant est 50% moins élevé que les autres exercices, le conseil ayant décidé de ne pas facturer la cotisation 2021 en raison du COVID-19.

Aux charges, mis à part les cotisations aux associations faîtières pour CHF 170.-, le poste le plus important est celui des frais administratifs qui se sont élevés à CHF 5'100.40.- (regroupe les charges d'administration, de l'assemblée générale, des frais de ports et internet) dont, notamment, CHF 1'432.45.- d'avis mortuaires. Les frais pour les compétitions de tirs s'élèvent eux à CHF 220.-

Finalement les frais financiers pour CHF 104.05 additionnés au montant cité plus haut donnent un total des charges d'exploitation de CHF 6'913.48.

Les tables rondes ont été amorties pour CHF 999.- et le sont désormais entièrement. La somme de CHF 1'000.- a été versée au fond du jubilé 175ème ce qui le monte à CHF 5'500.-.

Pour la fête 2021 maintenant :

- Produits Repas et boissons	CHF 14'327.10.-
- Charges repas et boissons	CHF 13'605.50.-
- Produits Tirs	CHF 4'167.-
- Charges Tirs	CHF 3'669.30.-
- Tombola	CHF 2'750.50.-
- Charges Tombola	CHF 141.50.-
- Carte de fête (orga)	CHF 2'600.-
- Non-participation	CHF 1'230.-
- Charges générales	CHF 5'197.40.- (2'963.35.- prix souvenir)
- Versement Jeunesse	CHF 1'400.-
- Résultat	CHF 1'060.90.-

Le résultat du bouclement fait apparaitre une perte de CHF 2'671.58 qui réduit le capital de début d'exercice et portera ce dernier à CHF 35'452.08.

La Conversion, le 14 février 2023

Dan Loup

Trésorier

Banquet	1 825.50 CHF		Traiteur	6 045.00 CHF
Buvette stand	1 289.70 CHF		Boissons	4 904.00 CHF
Repas samedi soir	2 787.00 CHF		Delisle	2 000.00 CHF
Buvette dimanche	1 825.55 CHF		Michon	500.00 CHF
Buvette samedi soir	2 559.35 CHF		Patente	156.50 CHF
Broche	1 040.00 CHF			
Carte de fête	3 000.00 CHF			
	14 327.10 CHF			13 605.50 CHF
		721.60 CHF		
Cible Talent	1 980.00 CHF		Location Stand	180.00 CHF
Cible Abbaye	650.00 CHF		Munition	1 455.65 CHF
Cible Surprise	675.00 CHF		Assurances	103.00 CHF
Cible invités jeunes	67.00 CHF		Médailles	1 010.65 CHF
Cible Jeunesses	450.00 CHF		Prix Talent	360.00 CHF
Cible Exercices	345.00 CHF		Prix Surprise	350.00 CHF
			Prix Abbaye	210.00 CHF
	4 167.00 CHF			3 669.30 CHF
		497.70 CHF		
Tombola	2 750.50 CHF		Matériel Tombola	141.50 CHF
		2 609.00 CHF		
			RC	176.80 CHF
Carte de fête	2 600.00 CHF		Robes	985.00 CHF
Non participants	1 230.00 CHF		Prix souvenirs	2 963.35 CHF
Participation Jeunesse	1 400.00 CHF	- 1 400.00 CHF	Divers	1 072.25 CHF
		- 5 197.40 CHF		
		1 060.90 CHF		

III. Rapport de la Commission de contrôle

Abbaye La Persévérante de Montheron

Rapport de la commission de vérification des comptes pour l'exercice 2021-2022

Monsieur l'Abbé-président,
Chers Amis Persévérants,

La commission de vérification des comptes formée des soussignés François Barrat, rapporteur, Tony Giddey ainsi que Guy Clerc, membres, a effectué une révision de comptes pour l'exercice 2021-2022.

Elle s'est réunie à Echallens le lundi 20 février 2023.

Nous notons que tous les justificatifs nous ont été présentés, que les écritures correspondent aux pièces et que le solde du compte en banque correspond au relevé.

Le résultat du bouclement fait apparaitre une perte de 2'671.58.- CHF qui réduit le capital de début d'exercice à CHF 35'452.08.

En conclusion, la commission de contrôle propose à l'assemblée :

- D'adopter les comptes de l'exercice 2021-2022 tels que présentés
- De donner décharge au trésorier et au Conseil pour la gestion
- De prendre acte du mandat et de donner décharge à la commission de contrôle

Echallens, le 20 février 2023

François Barrat Tony Giddey Guy Clerc